

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 09 Décembre 2015

L'an deux mil quinze, le neuf décembre à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle de réunion du Foyer communal de St Béron, sous la présidence de M BLONDON Gérard, Président en exercice, dûment convoqués le 20 Novembre 2015.

Présent(s) :

AOSTE : NEGRO Françoise,
VUILLAUME Daniel ; AVRESSIEUX :
BAZIN Lionel, CLOPPET Fabien ;
BELMONT-TRAMONET :
PERONNIER Cédric, GROS
Sébastien ; CORBEL : QUEMART
Philippe ; DOMESSIN : BLONDON
Gérard ; ENTRE-DEUX-GUIERS :
DRIGO Patrice, RENAUDIN
Birgitta ; ENTREMONT-LE-VIEUX :
LENFANT Anne ; LA BAUCHE :
LADEVEZE René ; LA BRIDOIRE :
CASSET Isabelle ; LE PONT 73 :
MERMET PERROZ Thierry ; LES
ECHELLES : FAYARD Pierre,
IPPOLITO Jérôme ; MASSIEU :
STOLL Christian ; POMMIERS-LA-
PLACETTE : GUILLAUD Rolland ;
PONT-DE-BEAUVOISIN : GARDAZ

Audrey, MICOUD Jean-Yves ;
PRESSINS : REYNAUD Jean-Louis ;
ROMAGNIEU : PIERRE Bernard ;
ST-ALBIN-DE-VAULSERRE
GUIGNIER Frédéric, VUITTENEY
Maurice ; ST-BERON : COMBAZ
Dominique ; SAINT-BUEIL :
CHAUSSABEL Fleury ; ST-
CHRISTOPHE-SUR-GUIERS :
GENIN-LOMIER Henri, PICHON-
MARTIN Jacques ; ST-GENIX-SUR-
GUIERS : BAVUZ Michel ; ST-
GEOIRE-EN-VALDAINE :
MORTREUIL Patrice, MEYER
Richard ; ST-JEAN-D'AVELANNE :
PILLAUD-TIRARD Jean-François ;
ST-JOSEPH-DE-RIVIERE : OCCELLI
Jean-Pierre, GHIOTTI René ; ST-
LAURENT-DU-PONT : ALLEGRET

Christian ; ST-MARTIN-DE-
VAULSERRE : REYNAUD Michel ;
ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE :
MONTAGNAT Bruno ; ST-PIERRE-
D'ENTREMONT-38 : VINCENT
Ludovic ; ST-PIERRE-
D'ENTREMONT-73 : CAVALLO
Isabelle ; ST-SULPICE-DES-
RIVOIRES : GONZALES Didier,
MONIN-PICARD Louis ;
VELANNE : MARTINETTO Alain ;
VEREL-DE-MONTBEL : BERTHIER
Paul ; LA BAUCHE : LAURENDON
Florence ST-JEAN-D AVELANNE :
GJURASEVIC Liliane ; ST-
LAURENT-DU-PONT : Jean-
Claude SARTER.

Procuration :

ENTREMONT-LE-VIEUX : PIN Marie-Thérèse à LENFANT Anne ; LE PONT DE BEAUVOISIN 73 : D'HABERES Marie-Jeanne à MERMET PERROZ Thierry

Absent (s) excuse (s) :

ATTIGNAT ONCIN : Gabriel
COURT-FORTUNE Marc,
BERTRAND ; CHIRENS : GUTTIN
Christine, JULLIN Jean-Claude ;
CORBEL : SILLON Robert ;
DOMESSIN : VAGNON
Raymond ; ENTREMONT-LE-VIEUX :
CURIALLET Maryvonne ; LA
BAUCHE : DELPHIN Franck ; LA
BRIDOIRE : GERBELOT-BARILLON
Nicolas ; LE PONT DE BEAUVOISIN
73 : D'HABERES Marie-Jeanne ;
MASSIEU : DA COSTA DE ABREU
Antonio ; MERLAS : MARCOZ
Christian, BILLON-PIERRON
Stéphane ; MIRIBEL : BOURGOIN

Sébastien, QUINTIN Philippe,
POMMIERS-LA-PLACETTE : RIBERO
Albin ; PRESSINS : PEGOUD Henri ;
ROCHFORT : MURONI Jean-
Marc, GEORGE Guillaume ;
ROMAGNIEU : PEYRAUD-
MAGNIN Florent ; ST-BERON :
GAVROIS Estelle ; ST-BUEIL : PAVIS
Mathieu ; ST-CHRISTOPHE-LA-
GROTTE : PEYLIN Joël, GRUBY
Éric ; ST-FRANC : Monique
DERRUDER, Benoît CURTET ; ST-
GENIX-SUR-GUIERS : PASCAL
Christine ; ST-JEAN-D'AVELANNE :
GRAVEND Jean-Paul ; ST-JULIEN-
DE-RATZ : TREIL Céline, RIVIERE

Virginie ; ST-LAURENT-DU-PONT :
FERRIEUX Raymond ; ST-MARTIN-
DE-VAULSERRE : MARREL
Frédéric ; ST-PIERRE-DE-
CHARTREUSE : POULET Patrice ; ST
PIERRE-D'ENTREMONT-38 :
GAUTIER Marc ; ST-PIERRE-
D'ENTREMONT-73 : SAULE
Sébastien ; ST-PIERRE-DE-
GENEBROZ : JUGLARET Jean-
Michel, DOGLIONI Alexandre ;
VELANNE : THENOT Jocelyn ;
VEREL DE MONTBEL : SCHULLER
Philippe ; VOISSANT : BARATAUD
Georgette, PERRIN Jean-Paul

Le secrétariat a été assuré par : GUIGNIER Frédéric

M le Président ouvre la séance à 18h45. Il remercie la Commune de Saint-Béron pour son accueil et précise que Monsieur le Maire arrivera légèrement plus tard car retenu par d'autres obligations professionnelles.

En introduction, M BLONDON précise qu'il propose de rajouter une délibération à l'ordre du jour à la demande de la Trésorerie.

Olivier MAURIN prend la parole et explique que lors de la saisie du budget, il y a eu un écart d'arrondi sur les amortissements et qu'il en résulte un écart de 0.04 € entre les deux sections, que sur demande de la trésorerie, il a passé des écritures pour corriger cet écart et qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour valider cette nouvelle écriture qui ne modifie pas la stabilité budgétaire.

M le Président propose de mettre cette délibération au vote.

☞ **Elle est adoptée à l'unanimité.**

M le président présente l'ordre du jour suivant :

- 1- PV de l'AG du 04/03/15
 - 2- Débat d'orientation budgétaire 2016
 - 3- Détermination des critères d'appréciation de la manière de servir dans le cadre de l'entretien professionnel
 - 4- Délibérations financières (autorisation donnée au président de solliciter les subventions : postes 2016, animation technique et foncière, acquisition parcelle...)
 - 5- Appel à projet Agence de l'Eau sur le Guiers aval
 - 6- État d'avancement des dossiers : St Jean d'Avelanne, marché de maîtrise d'œuvre à bons de commande, AMO pour le plan de gestion hydraulique Herretang, entretien ripisylve, bilan intermédiaire du contrat, ...
 - 7- Compte-rendu du bureau et des commissions
 - 8- Questions diverses
-
- 1- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 04/03/2015.

M le Président demande à l'auditoire s'il y a des remarques, des compléments ou des modifications à apporter à ce document.

M BLONDON met ensuite ce compte-rendu au vote.

☞ **Il est adopté à l'unanimité**

- 2- Débat d'orientation budgétaire 2016

M le Président propose de passer à l'examen du débat d'orientation budgétaire et en fait une lecture guidée et insiste sur les évolutions législatives qui vont intéresser le SIAGA dans les années à venir.

M ALLEGRET demande quelques précisions quant à ces évolutions.

M le Président rappelle que la date limite de prise de compétence de la GEMAPI a été fixée au 01/01/2018 et qu'il reste donc une certaine marge.

M le Président insiste sur le fait que la recombinaison des intercommunalités ne sera pas finalisée avant le SDCI qui doit être publié au plus tard le 01/01/2017.

Dans ce contexte, il lui paraît peu opportun d'engager une démarche de concertation avec les communautés de communes ou d'agglomération avant cette date afin de savoir si elles souhaitent transférer cette compétence au syndicat et sous quelles conditions.

Sur la seconde partie de la question de M ALLEGRET qui concerne la future représentativité des communes, M le Président précise que dans le cadre de l'évolution, ce sera les intercommunalités qui siègeront en lieu et place des communes au sein du conseil syndical du SIAGA.

Ces quelques points d'interrogation abordés, l'auditoire valide de manière non formelle le contenu du débat d'orientation budgétaire.

- 3 Détermination des critères d'appréciation de la manière de servir dans le cadre de l'entretien professionnel

Cécille VILLATTE rappelle que l'ancien système de notation des fonctionnaires a été remplacé par un système d'entretien annuel qui permet de déterminer la façon de servir des agents en fonction de critères pré établis et validés par le centre de gestion.

Tel est l'objet de cette délibération.

☞ **Elle est adoptée à l'unanimité**

- 4 -Délibérations financières

Cécile VILLATTE présente succinctement la demande de subvention pour le financement des postes 2016, la demande de subvention pour l'animation technique et foncière – tranche 2, la demande de subvention pour l'acquisition d'une parcelle

M le Président met ces demandes au vote.

☞ **Elles sont adoptées à l'unanimité**

5 - Appel à Projet Saint-Genix / Aoste.

Michel BAVUZ présente ce dossier et en retrace rapidement les contours historiques et juridiques.

M le Président complète ces propos en insistant sur le fait que ce type de financement (via des appels à projet) devrait devenir fréquent dans les années à venir pour le syndicat mais qu'il obligera à modifier profondément les habitudes de travail des salariés.

Dans le prolongement de ses propos, Michel BAVUZ dresse rapidement un compte-rendu de la dernière commission de travaux.

Il évoque notamment l'avancée du travail sur la Renouée du Japon.

Un délégué le questionne pour connaître l'intérêt précis de la méthode utilisée et de cette fiche action.

Michel BAVUZ rappelle que le but de cette démarche n'est pas d'éradiquer totalement la Renouée du Japon mais de traiter des zones encore peu colonisées afin de pouvoir limiter au maximum l'expansion de cette plante invasive.

M le Président complète ces propos et explique à nouveau que certes les sommes en jeu sont importantes pour cette thématique mais que le SIAGA s'est orienté de manière volontaire sur une technique de traitement qui est encore expérimentale mais qui donne d'ores et déjà des résultats probants.

En conclusion à ce débat, Didier GIRARD confirme les propos précédents et les complète en précisant que :

L'éradication totale de la Renouée du Japon est impossible

Que le traitement de zones particulièrement infectées ne donnerait pas satisfaction.

Que le SIAGA ne travaille pas seul mais qu'il est accompagné d'un cabinet expérimenté qui assure un suivi pluri annuel de cette mission

Que l'entreprise retenue pour mener à bien ces travaux possède une réelle expérience

Qu'il reçoit des demandes d'informations régulières sur les travaux conduit par le SIAGA dans le cadre de cette thématique, ce qui traduit l'intérêt grandissant des syndicats de rivières ou des communes pour la technique utilisée.

6 - État d'avancement des dossiers :

Ces différents dossiers sont présentés rapidement.

Louis MONIN-PICARD présente le dossier MALAFOSSANT et explique que l'on se dirige vers la fin du dossier administratif et que pour le financement des travaux, le syndicat sera contraint de recourir à un emprunt.

En ce qui concerne les travaux de restauration morpho écologiques, Didier GIRARD fait une brève synthèse sur l'avancement de ce dossier.

Anne LENFANT le questionne sur l'articulation qui existe entre l'appel à projet Saint-Genix / Aoste et la fiche du contrat de rivière sur la Confluence Guiers / Rhône.

Didier GIRARD précise que ces deux dossiers sont séparés et complémentaires et qu'ils feront l'objet de deux sources de financement bien distinctes.

Frédéric GUGNIER intervient pour présenter l'état d'avancement des travaux du groupe « urgence ».

Il précise que la phase de reconnaissance terrain a été conduite à son terme et qu'il reste maintenant un travail de remise en forme des données recueillies à effectuer.

Le groupe devrait donc avoir mené à bien sa mission sous quelques semaines.

Jean-Pierre OCCELLI présente rapidement les points essentiels de la communication. Il souligne le fait que cette année encore, l'animateur pédagogique a été contacté par environ 11 écoles pour 25 classes dans le cadre des animations pédagogiques.

M le Président clôt la séance à 20 h 30 et remercie l'auditoire de sa présence et de son attention avant de l'inviter à partager un moment de convivialité.

Le Président
Gérard BLONDON